



Projet d'Arrêté - Conseil du 02/03/2020

Objet : Culture et Tourisme.- Asbl "Listen!".- Subsidies spécifique : 45.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Listen!;

Vu les crédits prévus aux articles 56110/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2020;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article 1 : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant de 45.000,00 EUR du budget ordinaire 2020 à l'attention de l'asbl Listen! pour l'organisation du « Listen! Festival » édition 2020 réparti comme suit:

- 1) 35.000,00 EUR à l'article 56110/33202;
- 2) 10.000,00 EUR à l'article 77210/33202.

Article 2 : Les dépenses seront engagées aux articles 56110/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2020.

Annexes :